



Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014

Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du 16 Août 2019, dans la mairie de Collonges-la-Rouge



Le Président René Dupuis ouvre la séance en remerciant tous les acteurs d'une année bien chargée: bureau et membres du conseil d'administration, ainsi que les bénévoles, sans lesquels l'association ne saurait vivre, notre présidente d'honneur Françoise Biraud et Mme la Maire qui nous honorent fidèlement de leur présence. La liste d'émargement affiche 44 présents et 6 pouvoirs.

RAPPORT MORAL. Le Président aborde d'emblée les **questions brûlantes** :

La pétition de Françoise Biraud, close depuis juillet, a été déposée à la sous-préfecture en même temps qu'un dossier de demande d'agrément dont il sera question plus loin. Un rendez-vous a été demandé avec le sous-préfet.

Les permis de construire de Vassignac et de la Grange aux Oies : une demande, de régularisation semble-t-il, a été déposée en juillet pour Vassignac. La seconde demande de permis pour la Grange aux Oies a été partiellement acceptée par le Ministère, avec accord pour la transformation du bâtiment principal et la construction de deux gîtes. Cependant, le projet de transformation de la treille en verrière a été refusé. Nous suivons ces deux affaires avec la plus grande attention.

Sur le conseil de la Fédération Patrimoine-Environnement, nous préparons des demandes d'agrément auprès des ministères de l'Urbanisme et de l'Environnement. Notre association y trouvera un surcroît d'autorité morale, ainsi que des possibilités légales d'assister ou de participer aux travaux de diverses commissions comme la Commission Départementale des Sites ou celles sur le Plan Local d'Urbanisme Interurbain (PLUI). Par anticipation, le président de la ComCom du Midi Corrézien nous avait déjà conviés à participer à une réunion « environnement » pour la préparation du PLUI. Notre association, en la personne de son Président, a également été invitée à participer aux travaux du comité de sélection des projets pour le projet Office du Tourisme (OTVD) de la Vallée de la Dordogne.

- Le projet OTVD à Collonges, dans son état actuel, fait l'objet d'un cahier des charges qui prévoit une surface de 212 m², entièrement accessible aux handicapés. Il est prévu de démolir l'actuel « Café de la Gare », mais de conserver la grange qui sera intégrée dans un bâtiment à un seul niveau. La commission a déjà refusé deux projets d'architecte, et demandé une nouvelle étude à un troisième architecte. Dans cette situation incertaine, notre association a formulé et transmis recommandations et offres (*). Michel Ceyrac prend la parole pour regretter la disparition d'un « témoin intéressant de l'histoire de Collonges ». Ces propos sont manifestement bien accueillis par l'assistance.

Nous attirons à nouveau l'attention sur l'état inquiétant de la toiture de la Sirène dont il faut rendre compte à l'ABF : des fuites atteignent la charpente et les poutres de la « chambre d'Apolline ». Il faut aussi revoir le bail emphytéotique, par une nouvelle convention globale incluant la Chapelle des Pénitents.

Prospectives de l'association : L'association et la Mairie ont convenu de mener ensemble une action de rénovation dans l'église. Le projet est piloté par le vice-Président Etienne Dessus de Cérou. Il implique la DRAC qui entreprend un « état des lieux » et l'Architecte Départemental du Patrimoine qui attend une « liste de courses » indiquant nos propositions. Mme la Maire précise que la réfection des installations électriques est une priorité pour la sécurité du lieu.



Pour 2020, refonte de l'expo de la Sirène en intégrant quelques maquettes.

Nous sommes particulièrement sensibles à la dégradation de nombreux murets de pierre sèche, qui font partie du patrimoine esthétique de notre village, et contribuent de manière essentielle à l'harmonie de ses abords. Une action pourrait être proposée avec la Fondation du Patrimoine.

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation (149 au moment de la rédaction de ce rapport) a déjà quasiment atteint la position de la fin 2018 (155). *Un rappel aux retardataires !* Il faut y ajouter 8 personnes qui contribuent à la vente de nos documents.

Ce rapport moral soumis au vote (main levée) est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES : L'assemblée accepte (à l'unanimité) que ce rapport soit dorénavant constitué par le compte-rendu du Conseil d'Administration précédant l'AG. Il sera (comme cette année déjà) joint à la convocation. Avant le vote sur ce rapport (adopté à l'unanimité), Etienne Dessus de Cérou, puis Laurence et François Varret donnent des précisions sur les animations de ces derniers jours : début Juillet inauguration de la randonnée des Musées, visite à Pleaux le 1^{er} Août d'une délégation du CA, Conférence de Madame Guély le 9 août sur les conséquences à Collonges de la fin de la Vicomté, atelier Enfants à la Fête des Artistes et Métiers d'Arts traditionnellement organisée le 15 Août par René Boutang. Ces manifestations feront l'objet de compte-rendus, dans la presse (via Daniel Fender) et sur le site web de l'association.

LE RAPPORT FINANCIER présenté par Marcelle Richard : A la fin de notre exercice nous constatons une augmentation de nos actifs (1237 €). Le total des dépenses est de 7936 €, les salaires étant le poste principal (4665 €, 59%), pour 62 jours d'ouverture de la Sirène. Les frais d'exploitation habituels sont de 2808 € (35%). Les travaux et achats de documents ont été très faibles cette année (463 €, 6%). Le total des recettes est de 9173 €, l'activité Sirène (4183 €) a été bien soutenue. Adhésions et dons (2270 €), dépôts ventes (1343 €) sont en nette réduction (57 %) du fait que l'OT de la Vallée de Dordogne ne diffuse plus nos documents. Règlement de la subvention de la Fondation du Patrimoine : 1000 €. C'est un constat de bonne santé qui cependant ne permet d'atteindre l'objectif des 5 mois d'ouverture de la Sirène.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Les membres présents dont le mandat arrive à expiration sont renouvelés à l'unanimité. Robert Duchateau est nommé membre d'honneur de l'association. La candidature de Robert Pottock est acceptée à l'unanimité.

LE PRIX DU PATRIMOINE DE L'ASSOCIATION : a été remis à Madame Chantal Miramon et Monsieur Séverin Novarino pour leur réfection d'un long muret de pierre sèche à la Guitardie. Madame Miramon a souligné la richesse écologique de ces éléments essentiels du paysage collongeois.



LE MOT DE LA MAIRE : Madame Paulette Fender ajoute quelques éléments sur les actions qui seront bientôt engagées : réfection des toilettes sur le parvis de l'ancienne gare et réflexion sur la mise en sécurité de la D38. La question des noms de rues (posée par les services postaux) est à l'étude. Respectant le vœu de Charles Ceyrac, il n'est pas envisagé de leur donner des noms de personnalités.



LE CLIN D'ŒIL SURPRISE : très attendu par le public depuis l'absence de Robert Duchateau, il est venu de Monsieur Clément Crémoux, dont le moulin de Paunac, sur le Vignon, à Cazillac (Lot) se visite lors des journées du Patrimoine. Ses superbes photos du cours souterrain du Vignon, prises au départ de l'œil de la Doue, ont été unanimement appréciées et ont donné envie de faire cette belle balade dans la fraîcheur.



APERITIF ET DINER : au Relais Saint-Jacques. En prime, sous la treille de Geneviève Poinet, dégustation du vin produit à Collonges par Bernard Labbé. Merci à tous les deux.

Compte-rendu rédigé par le secrétaire de l'association, F. Varret

(*) Recommandations de l'association : *rappel significatif de la façade du café de la gare sur la façade du nouveau bâtiment; conservation de la grange arrière ; rappels en pierres de grès rouge significatifs sur la façade et/ou les pignons ; Offre d'élaboration par l'association d'un plan de Collonges, illustré par la représentation des 27 bâtis classés ou inscrits au Patrimoine de notre village, qui prendra place dans le nouvel OT.*